

Définition de la Notion du social

Dans une définition large de la notion du *social*, on peut l'entendre comme étant l'expression de l'existence de relations entre les vivants. Certains animaux non-humains, tels que la plupart des mammifères par exemple, sont qualifiés d'espèces sociales. Il en va de même pour certains insectes.

Au sens commun, le terme *social* renvoie généralement vers le nom commun : société. Cependant, les conceptions sociologiques de *société* sont nombreuses et même parfois, chez certains auteurs, complètement remises en question.

Les juristes entendent pour ce mot tout ce qui se rapporte au travail (droit social).

Social en tant que concept sociologique

Les conceptualisations sociologiques de ce que représente le social sont apparues avec la nécessité de définir l'objet de recherche de la sociologie. Émile Durkheim fut l'un des premiers à définir ce qu'est la sociologie en posant son objet de recherche comme étant le « substrat social ».

Critique du terme

Le terme est parfois critiqué pour être un terme sans signification et qui ne sert qu'à empêcher toute réflexion. Ainsi, l'économiste autrichien Friedrich Hayek écrivait-il en 1957 dans ses *Essais de philosophie, de science politique et d'économie*, que « l'adjectif *social* est devenu un mot qui ôte à toutes les expressions tout sens clair »^[2]. Il critique en particulier la déresponsabilisation induite par l'utilisation à outrance du terme social, au détriment de la responsabilité des individus libres. Dans *Droit, législation et liberté*, il revient sur cette dénonciation du « social », en particulier à travers la critique de la « justice sociale ».

Action sociale , Travail social : "le social"

En France, dans le cadre de l'action sociale, le terme "social" est à distinguer de "sociétal" même si dans l'usage on utilise souvent le même terme : social ou "le social".

Par exemple, lorsque la sociologie s'intéresse à la question sociale ou à des questions sociales , elle ne s'intéresse pas qu'au travail social mais bien aux aspects sociétaux. Cependant "le social" (au sens de travail social ou d'action sociale) fait aussi parti du "sociétal" (ils sont des phénomènes sociétaux que la sociologie peut étudier), et la sociologie s'y est évidemment intéressé.

"Le social" dont nous parlons, en référence à l'action social, est défini par code de l'action sociale et des familles. Il définit tant la forme des interventions des travailleurs sociaux, que les politiques sociales mises en œuvre, que les objets visées par cette action ou que les prestations auxquelles ont droits les citoyens.

Références

1. ↑ Émile Durkheim (1900), « La sociologie et son domaine scientifique. » pp.9 de l'édition électronique [archive]
2. ↑ Friedrich Hayek, *Essais de philosophie, de science politique et d'économie*, 1957, chap. XVII

Bibliographie

- Émile Durkheim (1900), « La sociologie et son domaine scientifique. » Édition électronique de la version française d'un article publié en italien, « La sociologia e il suo domino scientifico » in *Rivista italiana di sociologia*, 4, 1900, pp 127-148. Réimpression dans Émile Durkheim, *Textes. 1. Éléments d'une théorie sociale*, pp. 13 à 36. Collection Le sens commun. Paris: Éditions de Minuit, 1975, 512 pages.

http://fr.wikisource.org/wiki/La_Sociologie_et_son_domaine_scientifique